

# DEMANDE RELATIVE À LA DESTINATION D'UNE URNE

R2213-39, L2213-18-1 à 18-4,  
du Code général des collectivités territoriales

*Avant tout travaux une demande doit être déposée accompagnée impérativement des justificatifs.\*  
A noter, si nos services doivent effectuer des recherches pour établir les droits, l'obtention de l'autorisation est conditionnée à d'éventuel résultat dans des délais variables.*

Date et heure souhaitées :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Article R2213-39

Modifié par Décret n°2011-121  
du 28 janvier 2011 - art. 36

**Le placement dans une sépulture, le scellement sur un monument funéraire, le dépôt dans une case de columbarium d'une urne et la dispersion des cendres**, dans un cimetière ou un site cinéraire faisant l'objet de concessions, sont subordonnés à l'autorisation du maire de la commune où se déroule l'opération.

## Article L2223-18-2

Créé par loi n°2008-1350 du  
19 décembre 2008 - art. 16

A la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, **les cendres sont en leur totalité :**

– **soit conservées** dans l'urne cinéraire, qui peut être **inhumée** dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou **scellée** sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire visé à l'article L. 2223-40;

– **soit dispersées** dans un **espace aménagé** à cet effet d'un cimetière ou d'un site cinéraire visé à l'article L. 2223-40;

– **soit dispersées en pleine nature**, sauf sur les voies publiques.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

domicilié (e) \_\_\_\_\_

nature du lien donnant la qualité pour pouvoir : \_\_\_\_\_

**déclare agir en tant que personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles de :**

NOM \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

décédé(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**demande l'autorisation de faire procéder par l'entreprise :**

\_\_\_\_\_

N° Habilitation : \_\_\_\_\_ N° SIRET : \_\_\_\_\_

**au dépôt de l'urne**

**au scellement de l'urne**

en service particulier dans le cimetière de la commune de Clermont-l'Hérault

concession n° \_\_\_\_\_ allée \_\_\_\_\_ n° d'acte \_\_\_\_\_

acquise le : \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

nature du lien donnant un droit sur cette concession particulière :

\_\_\_\_\_

**demande l'autorisation de faire procéder à la dispersions des cendres :**

en service ordinaire au jardin du souvenir situé au cimetière de la commune

de Clermont-l'Hérault

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

### \* Justificatifs recevables :

- Mandat délivré à l'entreprise,
- Pièce d'identité du mandant,
- Justificatif de domicile du mandant,
- Acte de décès de la personne faisant l'objet de la demande,
- Attestation de crémation,
- Tout document justifiant le droit à l'inhumation ( actes d'état civil, livret de famille, certificat d'hérédité, justificatif de domicile, carte d'électeur...).

Lu et approuvé

(signature de la personne ayant  
qualité pour pourvoir aux funérailles)